

Le 14.10.15

Communiqué de Presse

Diminution sans précédent des dessertes TGV de Genève, de la Haute-Savoie et de l'Ain

Lyria, la société détenue à 76% par SNCF et à 24% par CFF, réduit la voilure des dessertes Paris – Genève et Genève – Marseille dès le dimanche 13 décembre (démarrage du service 2016 dont les ventes ouvrent mercredi 14 octobre). L'ARDSL dénonce des choix néfastes au transport ferroviaire et appelle les élus de Haute-Savoie, de Genève et de l'Ain à se mobiliser pour conserver les dessertes actuelles.

La desserte de la Haute-Savoie et de l'Ain sacrifiée au profit de Genève

L'ARDSL refuse la **suppression par Lyria de l'arrêt à Bellegarde du TGV 9765 partant de Paris à 9h11 du lundi au vendredi**. Ce TGV 9765 dessert Bellegarde à 11h48 jusqu'au vendredi 11 décembre. Les passagers en provenance de Paris bénéficient d'excellentes correspondances avec un train régional à 12h09 à destination d'Evian et de Saint-Gervais et un car régional à 12h10 à destination de Divonne.

Le pôle d'échanges multimodal de Bellegarde (financé par les collectivités locales de l'Ain et de Haute-Savoie et la Région Rhône-Alpes dans le cadre de la réouverture de la ligne du Haut-Bugey pour le trafic TGV) **qui couvre un bassin de population de 630'000 personnes se voit ainsi attaqué par Lyria dans ses fonctions essentielles de correspondance entre TGV et TER et de porte d'entrée de la Haute-Savoie et du Pays de Gex**. La suppression de l'arrêt à Bellegarde du TGV 9765 crée une période de 5h sans desserte de Bellegarde au départ de Paris entre les TGV de 7h11 et de 12h11. Pour la desserte de la Haute-Savoie par correspondance optimisée à Bellegarde, la période sans desserte atteint 8h entre les TGV de 7h11 et de 15h11 au départ de Paris. Une telle situation est inédite depuis que la desserte de Genève est confiée à Lyria. Ainsi **l'Ain et la Haute-Savoie se retrouvent plus mal desservis qu'avant l'ouverture de la ligne du Haut-Bugey**.

Le passage de ce TGV sans arrêt en gare de Bellegarde permet à Lyria de retarder le départ de Paris à 9h17 et ainsi d'afficher symboliquement Genève à 2h58 de Paris (au lieu de 3h05). Les TGV Paris – Genève ne doivent pas devenir des avions sur rail ! **L'ARDSL refuse que Lyria privilégie la clientèle pour Genève au point de supprimer les arrêts en France**. Les arrêts à Bourg-en-Bresse et Bellegarde constituent un apport de clientèle indispensable à la rentabilité des TGV Paris – Genève. La suppression de l'arrêt à Bellegarde va entraîner une diminution certaine de la fréquentation du TGV 9765. Ce n'est pas en supprimant les arrêts à Bourg-en-Bresse ou Bellegarde que Lyria peut espérer augmenter la fréquentation des TGV Paris – Genève. La ligne du Haut-Bugey a permis de réduire le temps de parcours d'une vingtaine de minutes, ce qui a déjà permis à Lyria de reprendre des parts de marché à l'avion. Pour augmenter encore le trafic sur la ligne Paris – Genève, Lyria doit avant tout veiller à la ponctualité de ces TGV, développer une politique tarifaire plus agressive face à la concurrence aérienne à bas coûts et garantir une offre TGV fréquente et bien répartie dans l'ensemble de la journée.

Un aller-retour Paris - Genève supprimé le dimanche

Alors que les TGV Paris – Genève sont très prisés le dimanche, Lyria supprime un aller-retour le dimanche.

Au départ de Genève, c'est le TGV 9778 de 17h42 qui est supprimé. La desserte pour les retours de week-end vers Paris est réduite à 3 départs à 16h30, 18h30 et 19h42. Il y aura donc **une fréquence en moins et une réduction de la capacité offerte par TGV Lyria pour regagner la capitale le dimanche soir depuis Genève et Bellegarde**. N'est-ce une situation paradoxale qui pourrait inciter une partie de la clientèle à privilégier l'avion ?

Au départ de Paris, c'est le TGV 9769 de 11h11 qui est supprimé. Il n'y aura ainsi aucun TGV pour Genève entre 8h11 et 12h11 au départ de Paris. Ce TGV dessert Bellegarde à 13h48 jusqu'au dimanche 6 décembre. Les passagers en provenance de Paris bénéficient d'excellentes correspondances avec un train régional à 14h09 à destination d'Evian et Saint-Gervais et avec un car régional à 14h10 à destination de Divonne. La suppression du TGV 9769 crée une période de 3h sans desserte de Bellegarde au départ de Paris entre les TGV de 9h11 et de 12h11. **Pour la desserte de la Haute-Savoie et du Pays de Gex par correspondance à Bellegarde, les voyageurs devront attendre le TGV de 15h11 au départ de Paris pour bénéficier de correspondances optimisées à Bellegarde**. Là aussi, une telle situation est inédite depuis que la desserte de Genève est confiée à Lyria. Ainsi l'Ain et la Haute-Savoie se retrouvent plus mal desservis qu'avant l'ouverture de la ligne du Haut-Bugey.

La suppression du TGV partant de Paris à 6h11 du lundi au vendredi

Lancé fin août 2014, le TGV 9767 quittant Paris à 6h11 pour arriver à Genève à 9h27 du lundi au vendredi est supprimé. **Les voyageurs au départ de Paris et Bourg-en-Bresse perdent la possibilité de se rendre en TGV à Genève avant 10h**. Lyria renonce à capter la clientèle ayant actuellement recours à l'avion au départ de l'Île-de-France pour être dans la cité de Calvin avant 10h. Les voyageurs au départ de Bourg-en-Bresse ne pourront rejoindre Genève qu'à 10h16 du lundi au vendredi grâce à l'arrêt que Lyria rajoute à 9h00 sur le TGV 9761 partant de Paris à 7h11 (en compensation de la suppression du TGV 9767).

L'ARDSL estime que Lyria a capitulé trop vite, face à une montée en charge décevante de ce nouveau TGV. Ce TGV aurait pu être pérennisé à la condition que Lyria mette en œuvre une tarification adaptée dans un contexte de concurrence aérienne exacerbée.

L'abandon de la desserte Genève – Bellegarde - Marseille

Jusqu'au 13 décembre 2014, Lyria proposait 3 allers-retours quotidiens entre Genève, Bellegarde, Montpellier, Nice et Marseille. Depuis le 29 septembre 2015, **seule la desserte de Nice perdure**. Cette suppression des 2 des 3 allers-retours vers le Sud de la France a contraint nombre de voyageurs à renoncer à se déplacer en TGV et a bien sûr entraîné une diminution de la fréquentation des TGV Lyria.

L'ARDSL demande à Lyria d'avoir une approche conquérante sur les marchés vers le Sud de la France. **La pertinence du TGV sur des destinations comme la Provence et le Languedoc-Roussillon, sans la moindre concurrence aérienne, est incontestable**.

Au lieu de réduire la desserte Genève – Bellegarde - Marseille au seul TGV Genève - Bellegarde – Nice, **l'ARDSL estime qu'il y a un marché suffisant pour mettre en place 2 allers-retours Genève – Marseille avec un temps de parcours de 3h30 plus performant que par l'autoroute**, en complément de la desserte

Genève – Nice. Les TGV entre Genève et la Provence relient en effet le Léman (et le Mont-Blanc par correspondance à Bellegarde) à la Méditerranée, deux bassins dynamiques sur le plan démographique, économique et touristique. Dans cette optique, 2 TGV au départ de Genève à 8h42 et 18h42 seraient complémentaires du TGV de 12h42 pour Nice. Des TGV arrivant à Genève à 11h16 et 21h16 en provenance de Marseille seraient complémentaires du TGV arrivant de Nice à 17h16.

L'ARDSL insiste aussi sur le choix de l'itinéraire par le Sillon Alpin plutôt que par Lyon. En effet, historiquement le succès des trains de Genève vers le sud de la France a toujours été assuré par le remplissage des villes d'Aix-les-Bains, Chambéry et Grenoble. A contrario, les TGV sont peu remplis entre Genève et Lyon. Ces liaisons de Genève vers la Méditerranée *par* la Savoie et l'Isère pourraient d'ailleurs aussi bien être assurées en TGV qu'en train Intercités (rames Corail).

Enfin, l'ARDSL suggère de relancer la desserte Genève – Montpellier *par* Grenoble, arrêtée depuis décembre 2014, et de la prolonger à Barcelone.

L'ARDSL recommande aux élus de Genève, de la Haute-Savoie et de l'Ain d'intervenir au plus vite auprès des dirigeants de Lyria, des CFF et de SNCF afin d'éviter les dégradations programmées par Lyria des dessertes TGV de Genève, Bellegarde et Bourg-en-Bresse.

ARDSL - Association Rail Dauphiné Savoie Léman
37 avenue de Genève – F-74000 Annecy - www.ardsl.org

Contact presse :
William Lachenal – Vice-Président
+33 4 76 89 35 65 (de 14h00 à 19h00) / contact@ardsl.org